

# VOUS AUSSI PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE QUARTIER

**Vous aimez votre quartier ? Vous avez des idées que vous souhaitez partager ? Devenez partie prenante de ses projets**

**Rencontrez votre maire-adjoint, Fabien Robert**

- À la mairie de quartier lors de ses permanences (sur rendez-vous - 05 24 57 65 65)
- Lors de ses nouvelles permanences numériques sur la page Facebook **Quartier Nansouty Saint-Genès**.

**NOUVEAU !** Lors des rendez-vous TIPI de Nansouty Saint-Genès : tente itinérante de proximité et d'information qui se déplace dans tout le quartier à votre rencontre, l'équipe de la mairie de quartier et vos élus de proximité répondront à toutes vos questions. Pour connaître les dates : rendez-vous sur votre espace quartier, rubrique **Votre mairie de quartier**

**Suivez l'actualité de votre quartier depuis votre espace monquartier.bordeaux.fr**

- Pour connaître la vie de votre quartier, les structures à proximité de chez vous, les événements et projets en cours...
- Inscrivez-vous, pour recevoir, chaque mois, l'infolettre électronique et contribuez-y en proposant des sujets
- Aimez la page Facebook **Quartier Nansouty Saint-Genès**
- Suivez le Conseil municipal, chaque mois, en direct

**Donnez votre avis sur les projets de votre quartier**

Lors de concertations, ateliers, réunions de rue... Pour en savoir plus : [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr) > espace *quartier* > rubrique *Participez*

**Devenez bénévole**

Vous disposez d'un peu de temps libre et souhaitez vous investir ? Grâce à la plateforme de l'engagement portez-vous candidat pour devenir volontaire et participer à l'organisation d'événements ou proposez vos services de bénévole dans une association ! [plateforme-engagement.bordeaux.fr](http://plateforme-engagement.bordeaux.fr)



## NANSOUTY SAINT-GENÈS 2014 > 2020



# NOUS AMPLIFIONS

L'adage selon lequel « Rome ne s'est pas faite en un jour » s'applique aujourd'hui encore à la gestion de nos villes. Il faut des années pour les faire évoluer, pour bâtir des projets et les mener à leur terme avec, toujours, le souci de les adapter aux attentes et aux besoins de la population. **À Bordeaux, nous sommes des adeptes de la co-élaboration.** Chaque projet majeur est discuté, concerté avec les habitants, en amont de sa mise en œuvre. **Chacun peut, ainsi, prendre part à la construction de son quotidien.** Ce fut le cas pour les différents projets urbains mais aussi l'Agenda 21 et le Projet social. C'est comme cela, qu'au cours des vingt dernières années nous avons, ensemble, permis à Bordeaux de se transformer sans heurts, pour devenir une ville aimée aussi bien par ses habitants que par un grand nombre de Français, selon les enquêtes et classements élogieux qui se succèdent.

**Disons-nous les choses clairement : les temps ont changé.** Les baisses drastiques des dotations de l'État et la réduction de la dépense publique contraignent les collectivités locales à repenser nombre de leurs projets et à inventer de nouveaux modes d'action. La mutualisation des moyens avec Bordeaux Métropole et davantage de proximité vont nous permettre de **garantir un service public de qualité tout en réalisant des économies.** C'est l'objectif du Pacte de cohésion sociale et territoriale que nous avons lancé en novembre 2014. Le Pacte n'est pas un catalogue d'intentions, c'est un mode d'emploi et l'**outil d'une politique innovante de cohésion sociale pour tous les Bordelais.** Il nous permet de soutenir les actions qui facilitent le dialogue, l'entraide, la citoyenneté, en un mot de garantir le bien vivre ensemble qui est une qualité et une fierté bordelaises. Nous avons, sous la conduite d'Alexandra Siarri en charge de la cohésion sociale et territoriale et de Jean-Louis David en charge de la politique de proximité, réalisé un diagnostic global sur l'ensemble de notre territoire, défini les besoins dans chacun des quartiers et travaillé nos priorités avec les habitants. Le moment est venu de le traduire en actions.

**“Aller plus loin”**

J'ai souhaité, depuis quelques années, nommer à la tête de chacun des 8 quartiers de Bordeaux une ou un maire-adjoint. Leur mission : établir une proximité étroite avec les habitants, être à leurs côtés, répondre à leurs questions. Un tel rapport de confiance ne se décrète pas, il se construit sur la durée et dans un respect mutuel. Je sais qu'ils y travaillent au quotidien. Je sais aussi que nos quartiers évoluent, que de nouveaux besoins surgissent, que de nouvelles attentes s'expriment. C'est pourquoi nous allons **faire des 8 mairies de quartier de vrais lieux de ressources** avec du personnel dédié aux questions de proximité et chargé de suivre au plus près les priorités et actions soutenues dans le cadre du Pacte. Notre ville est devenue très attractive et nous en sommes fiers mais elle se doit de toujours offrir un cadre de vie où vous vous sentez heureux et apaisés. Je vous propose de continuer à le bâtir ensemble.

**Alain Juppé**, maire de Bordeaux, président de Bordeaux métropole et ancien Premier ministre



**“Notre culture du dialogue”**

**“Les temps ont changé”**

**Engagez-vous pour votre quartier et devenez acteur de son changement ! Pour un quartier plus moderne, plus facile à vivre, plus collaboratif... Pour toutes vos questions, adressez-vous à votre mairie de quartier : 250 rue Malbec / 05 24 57 65 65 / [nansoutystgenes@mairie-bordeaux.fr](mailto:nansoutystgenes@mairie-bordeaux.fr)**

# NOTRE MÉTHODE

## 5 axes Plus d'efficacité et de transparence grâce au Pacte de cohésion sociale et territoriale organisé en 5 thématiques de la vie quotidienne.

- 1 S'insérer économiquement, être citoyen actif
- 2 Habiter la ville, partager la vie
- 3 Accéder à la culture, à l'éducation et aux savoirs
- 4 Préserver le bien-être, la santé et l'environnement
- 5 Garantir la tranquillité publique et la prévention, lutter contre les discriminations, agir en faveur des personnes handicapées

## 1 pacte par quartier

**Ce sont des actions spécifiques et sur mesure définies avec les habitants et les acteurs du quartier.**

## 11 priorités

**Le pacte s'articule autour de priorités communes pour tous les Bordelais. Ce sont 11 enjeux prioritaires pour la ville qu'il nous reste à relever ensemble.**

- 1 Prioriser l'emploi notamment dans les quartiers Politique de la ville et en particulier l'emploi des jeunes
- 2 Améliorer le maillage associatif et inciter au bénévolat notamment au profit des jeunes et des seniors
- 3 Réussir la rénovation des grands quartiers d'habitat social et garantir la mixité dans toute la ville
- 4 Soutenir toutes les formes d'habitat partagé et aider chaque personne à bien vivre dans son logement
- 5 Poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil de chaque enfant et son intégration dans la cité notamment à travers le développement d'écoles ouvertes aux familles. *Pour en savoir plus, consulter le Plan éducatif de Bordeaux (PEDT) sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)*
- 6 Donner l'envie de culture à tous. *Pour en savoir plus, consulter le Document d'Orientation Culturelle de Bordeaux (DOC) sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)*
- 7 Réussir la transition énergétique et écologique *Pour en savoir plus, consulter l'Agenda 21 et le Plan climat énergie de la ville sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)*
- 8 Sensibiliser aux enjeux de la santé globale et la préserver *Pour en savoir plus, consulter sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr) : le Plan local de santé de Bordeaux, Bordeaux, ville européenne du sport en 2015, Bordeaux Ville durable.*
- 9 Lutter contre la solitude des seniors, déployer des services - une nouvelle économie - pour les maintenir à domicile
- 10 Lutter contre toutes les formes de discriminations *Pour en savoir plus, consulter l'Observatoire bordelais de l'égalité sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)*
- 11 Garantir la sécurité et la tranquillité des biens et des personnes

## 8 mairies de quartier

### Des mairies de quartier à haut niveau de service

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Bordeaux Métropole voit ses compétences renforcées et entreprend pour 2016 la mutualisation des moyens et du personnel entre ses services et ceux des communes de son territoire afin de diminuer les coûts et d'améliorer la qualité des services rendus à l'usager. La Ville devient d'autant plus l'échelon privilégié de la proximité et souhaite renforcer ses services, dans chaque quartier, au plus près de vous.

**Une nouvelle organisation**  
Dans l'équipe du maire-adjoint de quartier, un secrétaire général décline la politique municipale en lien avec les agents de proximité, les services de la Ville et de la Métropole.

**De nouveaux services d'ici 2017**  
Permanences des services municipaux, de référents sociaux et familiaux, harmonisation des horaires, démarches d'état civil, inscription à l'école, retrait de permis de construire, accompagnement de nos aînés, prêt de vélo...

## VOUS ÊTES AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DU PACTE



**“ Parce que préserver et améliorer votre qualité de vie au quotidien est notre priorité, nous avons fait le choix d'être, dans chaque quartier, au plus proche de vous pour mieux être à même de prendre en compte vos besoins et vos attentes et s'y adapter. Cela, nous devons néanmoins le faire ensemble : agir pour tous, c'est d'abord agir avec tous afin de fortifier les liens qui nous unissent et contribuer à l'épanouissement social et humain de chacune et chacun d'entre vous. Telle est ma conviction profonde : c'est aussi de notre capacité à faire ensemble que dépend le dynamisme de notre territoire, notre bien commun !**

**Fabien Robert**, maire-adjoint de quartier

## La Ville soutient vos initiatives

**Le Fonds d'Intervention Local (FIL)**  
C'est une enveloppe budgétaire attribuée à chacun des 8 quartiers pour consolider et soutenir les projets, notamment associatifs, qui favorisent le bien vivre ensemble et animent les quartiers. En 2015, le montant du FIL de Nansouty Saint-Genès est de 42 300 € : 22 associations en ont d'ores et déjà bénéficié (séance de cinéma en plein air, soutien à la bibliothèque du quartier, développement du club photodé Nansouty...).

**L'Appel à projets à innovation sociale et territoriale**  
C'est un nouvel Appel à projets lancé (en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'État) afin de soutenir des projets associatifs répondant aux objectifs définis dans le Pacte de cohésion sociale et territoriale.

*Retrouvez l'ensemble des projets financés sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr) > Pacte de cohésion sociale et territoriale*

# CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

### Votre commission permanente

C'est une instance de réflexion, d'expression et une force de proposition constituée d'habitants et de personnalités qualifiées du quartier, désignées à parité homme / femme :  
■ 20 conseiller(e)s désigné(e)s par le maire sur proposition du maire-adjoint de quartier  
■ 20 conseiller(e)s tiré(e)s au sort par un huissier de justice à partir des listes électorales dont 4 jeunes de 18 à 25 ans

**Vice-président :** Régis Choffat, habitant de votre quartier

**Les conseillers travaillent autour des thématiques suivantes :**  
■ **Haute qualité de vie :** sécurisation et renforcement des contrôles de vitesse, bilan de l'état de propreté du quartier, végétalisation des rues et des barrières, amélioration des espaces publics (lampadaires, stationnements, signalétique, accessibilité...)  
■ **Animations sociales et culturelles :** faciliter l'accès à la culture (accessibilité, échanges intergénérationnels...), faire mieux connaître les animations et les structures du quartier, soutenir les artistes amateurs en mettant des espaces à leur disposition...  
■ **Cohésion sociale :** dynamisation de la vie associative (groupe de travail multi partenarial, éditions de l'annuaire numérique des associations...), travail autour des horaires d'ouverture étendus des parcs et jardins, mise en place d'une cellule de veille pour prévenir et apaiser les tensions liées à l'incivisme.  
■ **Travaux sur Nansouty :** mise en place d'un concours photo et d'un travail de mémoire autour de la place.  
*Pour poser une question ou bien faire une suggestion à votre commission permanente : [nansoutystgenes@mairie-bordeaux.fr](mailto:nansoutystgenes@mairie-bordeaux.fr)*

### Votre conseil de quartier

C'est une réunion publique ouverte à tous pour suivre l'actualité de votre quartier. Cette instance évolue dès début 2016 : 2 conseils de quartier au plus près de vous seront organisés deux fois par an pour vous présenter les projets en cours et à venir : à Nansouty et à Saint-Genès. Participez !  
*Pour en savoir plus : [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr) > Rubrique Participer de votre espace quartier*

# LES PROJETS PRIORITAIRES DE VOTRE QUARTIER

Ils ont été définis avec vos élus, les habitants et les acteurs de votre quartier. La concertation autour de leur mise en œuvre se poursuivra d'ici 2020.

## Axe 1 / S'insérer économiquement, être citoyen actif

Revitaliser les commerces de proximité de la barrière Saint-Genès et de la rue de Bègles

- 1 Favoriser la diversité de l'offre commerciale (mise en place de linéaires commerciaux) sur la barrière Saint-Genès
- 2 Revitalisation et réorganisation de la circulation de la rue de Bègles

Soutenir les commerçants de la barrière de Toulouse pour la dynamisation de leur secteur

- 3 Travail avec la Ronde des quartiers autour de l'animation de la vie commerciale et du regroupement associatif de commerçants ; conseils techniques et méthodologiques

Conforter la dynamique associative du quartier

4 Rénovation des locaux de la rue du Sablonat : accueil de locaux associatifs, transformation des logements d'urgence du CCAS en lieu d'accueil individualisés de jeunes (Label Habitat jeune et solidaire)

- 5 Soutien et développement du LABB - Lieu pour les Associations et les Bénévoles Bordelais - de Nansouty pour favoriser l'engagement associatif et la coopération entre structures
- 6 Ouverture d'une salle polyvalente partagée, rue des treuils
- 7 Edition d'un guide des associations du quartier

## Axe 2 / Habiter la ville, partager la vie

Poursuivre le dialogue avec la population en vue de la mutation du CFA – Centre de Formation et d'Apprentissage – de la barrière de Toulouse

- 8 Soutien à la création de 180 logements dont 50 logements sociaux et du stationnement correspondant

9 Développement de places d'accueil pour les jeunes enfants

Apaiser les circulations sur le quartier, développer le stationnement résidant et les parkings de proximité

- 10 Création de 3 000 places de stationnement résidant supplémentaires sur Nansouty
- 11 Apaisement de la circulation autour des rues Louis Cabié, rue de Pessac, rue de Bègles

12 Création d'un parking partagé rue Mazarin

Améliorer la qualité des espaces publics

- 13 Réhabilitation de l'aire de jeux de la place Simiot
- 14 Réaménagement de la place Nansouty avec la création d'un bassin de rétention des eaux sous la place
- 15 Augmentation de la fréquence de nettoyage et de ramassage de déchets

16 Création d'un Espace enfance famille rue Jean Mermoz : lieu de rencontres, d'échanges, de conseils pour répondre aux besoins des futurs parents, des parents, des grands parents / handiparentalité

Réhabiliter les structures d'accueil des publics seniors

17 Réhabilitation du Club Albert 1<sup>er</sup>



## Axe 3 / Culture, éducation et savoirs

Travailler avec l'Education nationale pour un meilleur accueil des enfants dans les écoles du quartier

- 18 Révision de la carte scolaire de l'école Somme pour alléger les effectifs
- 19 Offre de dictionnaires aux élèves de CM2

Imaginer un lieu culturel à Saint-Genès / Argonne

20 Soutien à La Réserve, atelier d'artistes et lieu d'exposition rue de Marmande

Valoriser le patrimoine du quartier

- 21 Réalisation d'un inventaire patrimonial sur le quartier

Renforcer et valoriser l'offre culturelle de proximité

- 22 Poursuite de l'organisation de l'Arty Garden Party (soutien en ingénierie culturelle)
- 23 Soutien à l'organisation de la fête de Nansouty : accompagnement du comité de quartier (communication, moyens logistiques...)
- 24 Organisation de Cafés du Patrimoine
- 25 Création d'expositions photos sur les grilles du jardin Notre Dame de la Foi, dans l'escalier de la Mairie de quartier...

## Axe 4 / Bien être, santé et environnement préservé

Favoriser la création d'itinéraires apaisés

26 Extension de la zone 30 km/h du quartier Saint-Genès et développement des double-sens vélo

- 27 Développement de la végétalisation des rues et création d'itinéraires verts
- 28 Création de parcours découverte des arbres dans la ville

Restructurer et développer les jardins et parcs existants

- 29 Aménagement du jardin partagé du foyer Simone Noailles de la rue Leydet
- 30 Réhabilitation et agrandissement de l'aire de jeux du jardin Notre dame de la Foi, mise en accessibilité
- 31 Création d'une nouvelle entrée sur le jardin du Moulin d'Ars

32 Restructuration complète du jardin des Barrières avec notamment un parcours de santé

- 33 Rénovation du plateau sportif Brun
- 34 Installation d'une ressourcerie de recyclage collectif

## Axe 5 / Garantir la tranquillité publique et la prévention, lutter contre les discriminations, et agir en faveur des personnes handicapées

Prévenir et apaiser les tensions liées à l'incivisme, aux dégradations, aux trafics, aux nuisances

- 35 Renforcement de la présence de la Police municipale notamment à proximité de la place Pouyanne, du square Laserre et du jardin Notre dame de la Foi

36 Mise en place d'un groupe de travail multipartenarial avec les acteurs de terrain (cellule de veille) pour alerter sur les situations problématiques et développer collectivement des réponses adaptées

70%  
du budget  
d'investissement  
de la Ville sont  
consacrés  
à vos équipements  
de proximité

